COMPTE-RENDU DES SÉANCES
DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES LATINES

I.

SÉANCE DU 10 NOVEMBRE 1923.

Membres présents. — MM. E. Benveniste, H. Bernès, M. Blanchard, H. Bléry, J. Bloch, C. Brunel, J. Carcopino, E. Chatelain, E. Courbaud, M^lle^ A. Dhers, M. R. Durand, M^lle^ A. Frété, MM. R. Fohalle, H. Gœlzer, M^lle^ A. Guillemin, MM. L. Havet, Ragheb Houloussi, J. Ilc, H. Lebègue, P. Legendre, H. Lévy-Bruhl, J. Marouzeau, A. Meillet, L. Mertz, L. Nougaret, Ch. Pagot, L. Pichard, M. Ponchont, F. Préchac, L. Renou, J. Vendryes, M^me^ H. de Willmann-Grabowska, MM. P. Wuillemier, H. Yvon.

Communication du Bureau. — M. Marouzeau, secrétaire, expose la situation actuelle de la Société.

Le premier fascicule de la *Revue* n'a été tiré que ces jours derniers, de façon à être distribué au moment de la rentrée pour la reprise de la vie universitaire. Le fascicule II pourra paraître vers la fin de l'année.

Il va sans dire que la Société, à peine née, ne pourrait faire les frais de ces publications, si elle ne disposait que du produit de ses cotisations; mais, dès cette année, elle a obtenu de la Confédération des Sociétés scientifiques françaises une subvention qui, il y a tout lieu de le croire, sera augmentée à partir de l'année prochaine, première année de plein exercice.

Le chiffre de nos membres vient d'atteindre 150, dès avant notre première publication, et il est certain que l'envoi des premiers fascicules de la *Revue*, qui seront distribués très largement, nous amènera cette année encore de nouveaux membres. L'association Guillaume Budé se propose de nous faire connaître à ses nombreux adhérents, et les Revues françaises et étrangères sont empressées à publier notre programme, ainsi que le compte-rendu de nos publications.

Nos séances promettent d'être bien remplies, et ce ne sera pas trop d'une par mois pour faire place aux communications qui nous sont proposées. La prochaine reste fixée au 10 décembre, et celles de l'année 1924 auront lieu, en principe, le deuxième samedi de chaque mois, qui se trouve le moins encombré de cours et de réunions de sociétés.

Communication inscrite à l'ordre du jour. — M. J. Vendryes, dans une communication dont on trouvera le texte dans le fascicule I de 1924, rappelle les résultats acquis depuis une vingtaine d'années en ce qui concerne la répartition des dialectes indo-européens, s'attache à définir la place du latin dans l'ensemble de la famille et en particulier dans le groupe occidental, ses rapports étroits avec les dialectes italiques et celtiques, et signale quelques-unes des divergences fondamentales qui le séparent du grec, en regard des ressemblances extérieures résultant de développements historiques parallèles et d'une longue communauté de civilisation.

M. Meillet note que les notions répandues sur le latin ont été faussées dès le début par le fait que la grammaire comparée de l'indo-européen s'est fondée sur la comparaison des langues du groupe oriental; ensuite, parce que le latin nous est connu à un stade avancé de son évolution; enfin, parce que le celtique, qui fournit le point de comparaison le plus proche, se présente sous des formes très difficiles à interpréter. Mais plus nous parvenons à préciser les traits distinctifs de l'indo-européen occidental, plus il nous apparaît comme ayant un caractère tout particulier, si bien que même des formes en apparence communes aux deux groupes n'ont parfois de commun que le nom : exemple du subjonctif.

Seulement, il est arrivé qu'une grande partie des populations de langue indo-européenne s'étant déplacées vers le midi de l'Europe et vers la Méditerranée, Osco-Ombriens et Latins se sont trouvés soumis avec les Grecs aux mêmes conditions d'habitat et aux mêmes influences de civilisation. Les Grecs, plus près de la civilisation « égéenne », s'y sont adaptés d'abord, assez doués pour créer au contact de leurs devanciers une forme de civilisation originale. Les Italiques, touchés d'abord par la culture méditerranéenne, envahis ensuite par la civilisation hellénique, ont eu à subir deux assimilations, dont la dernière a en partie masqué leur originalité linguistique, en accusant leur parenté réelle, mais plus lointaine qu'on n'a cru souvent, avec le rameau hellénique.

Du reste, indépendamment de l'influence exercée par l'un des systèmes linguistiques sur l'autre, il s'est trouvé que des formes existant indépendamment dans les deux langues ont évolué parallèlement par la force des choses. Exemple : les formes de l'infinitif diffèrent du latin au grec, comme elles diffèrent d'un dialecte grec à l'autre, mais toutes ont ceci de commun qu'elles ne représentent pas une forme casuelle définie; il en résulte pour chacune d'elles une sorte de prédisposition à sortir du système nominal pour emprunter au système verbal la construction et la rection; ainsi une ressemblance morphologique accidentelle en vient à déterminer une ressemblance syntaxique qui peut paraître essentielle et

primitive. Il y a là non pas l'indice d'une parenté, mais l'application d'une loi générale qui fait que, dans l'histoire des langues, l'identité des conditions peut déterminer l'identité des résultats. Même observation en ce qui regarde le développement de la proposition infinitive; là non plus il n'y a pas lieu d'invoquer une ressemblance originelle ni une influence directe du grec; cette forme de phrase, qui apparaît à Rome dès les plus anciens textes, semble être une création originale du latin, particulièrement développée dans la langue officielle (cf. le texte dit sénatus-consulte des Bacchanales).

Indépendamment du parallélisme dû à un développement linguistique commun, M. Vendryes signale le rôle important que peut jouer le hasard. Alors qu'une correspondance comme *dic-sī* (*dīxī*) = ε-δειχ-σα (ἔδειξα) est probante et atteste la conservation d'un type primitif commun d'aoriste sigmatique, un parallélisme comme celui de *fē-cī* = ἔ-θη-κα est l'aboutissement fortuit d'une évolution qui a développé en latin un type d'aoriste simplifié aux dépens de formes anciennes telles que le fameux *fhefhaked*.

De tous ces faits nouveaux ou nouvellement interprétés il se dégage une leçon que M. Marouzeau voudrait signaler à ceux qui ont la charge de l'enseignement même élémentaire du latin. Il est impossible, surtout aujourd'hui où le grec reprend dans les classes secondaires sa place à côté du latin, de ne pas révéler très tôt aux élèves la notion de parenté linguistique; mais d'ordinaire on se borne à cette affirmation simpliste que le grec et le latin sont langues sœurs, et presque jumelles, dans une famille de langues dont les autres membres jouent un peu le rôle de parents pauvres, qu'on peut ignorer sans inconvénient. Il est indispensable, et aisé du reste, de remettre d'abord le latin à sa place dans le système indo-européen, place importante, non centrale, et comparable si l'on veut à celle de la terre dans le système planétaire, — ensuite de situer le latin par rapport au grec et de chercher dans la ressemblance évidente des deux langues l'indice non seulement d'une parenté linguistique lointaine et souvent difficile à exposer, mais surtout d'une sorte de parenté par alliance, d'une parenté historique, dont les vicissitudes peuvent illustrer à chaque instant aux yeux des élèves l'histoire de la civilisation antique.

II.

SÉANCE DU 8 DÉCEMBRE 1923.

Membres présents. — MM. D. Barbelenet, H. Bernès, M. Blanchard, J. Carcopino, E. Chatelain, M^lle^ A. Dhers, MM. R. Durand, E. Faral, M^lle^ A. Frété, M. R. Fohalle, M^lle^ A. Guillemin, MM. H. Gœlzer, L. Havet,